



ENCAPACITÉ : UNE MÊME QUESTION, DU SOIN AU TERRITOIRE

Une question simple qui transforme les pratiques :

Est-ce que ce que je fais augmente ou diminue le pouvoir d'agir?

Le programme Encapacité, développé par ReSanté-Vous, est issu de près de vingt années d'expérimentations, de recherche-actions et de coopérations autour des enjeux du vieillissement. Son objectif est d'identifier et de promouvoir les pratiques qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes, des professionnels, des organisations et des territoires.

Les trois piliers du référentiel ReSanté-Vous

Favoriser la santé et l'autonomie par l'épanouissement

Partir des envies et des choix de la personne, Valoriser ses talents et ses expériences, soutenir ses rôles sociaux, favoriser les liens avec les autres et l'environnement

Coopérer pour innover

Aucun acteur ne peut répondre seul aux enjeux du vieillissement. L'innovation sociale naît de la rencontre entre :

- le médico-social
- la prévention
- le sport
- la culture
- la recherche
- les collectivités
- les habitants et les associations



Pourquoi parler d'encapacité?

Face au vieillissement, les réponses ne relèvent pas uniquement du soin. Elles concernent également :

- l'habitat
- la mobilité
- les liens sociaux
- la participation citoyenne
- l'organisation des territoires

L'ambition est donc de créer les conditions permettant à chacun de rester acteur de sa vie, quel que soit son âge ou son état de santé

Changer de regard et dépasser les rôles figés

Les limitations ne proviennent pas uniquement des incapacités. Cette démarche invite à reconnaître que la personne âgée est aussi une ressource et une porteuse de savoirs. Le professionnel est un acteur d'initiatives et d'innovation. Le territoire est un écosystème de capacités et non seulement un gestionnaire de dispositifs.



Faire à la place ou faire avec

Faire à la place	Faire avec
Réponse rapide	Participation
Contrôle	Appropriation
Sécurisation immédiate	Développement des capacités
Dépendance	Autonomie
Réponse descendante	Coopération

Faire avec ne signifie pas abandonner la personne. Cette posture exige au contraire davantage d'écoute, d'adaptation, de créativité et d'acceptation du rythme propre à chacun.

Points de vigilance pour les professionnels

Sur le terrain, les impératifs de rapidité, de sécurité ou d'organisation peuvent conduire progressivement à "faire à la place". Pourtant, la répétition de ces pratiques peut contribuer à réduire les capacités physiques, cognitives, sociales ou décisionnelles des personnes accompagnées.

Quelques réflexes utiles :

- **Encourager le choix et la décision**
- **Laisser faire ce qui peut encore être réalisé, même autrement ou plus lentement**
- **Valoriser les initiatives**
- **Soutenir les capacités restantes plutôt que compenser systématiquement les difficultés**
- **Interroger régulièrement ses pratiques à l'aide de la question centrale du pouvoir d'agir**

Pour aller plus loin

Le programme **Encapacité** poursuit ses travaux afin de mieux comprendre comment le développement du pouvoir d'agir transforme les pratiques professionnelles, les organisations et les territoires

- Découvrez le référentiel complet et les ressources associés : <https://www.resantevous.fr/blog/articles/referentiel-de-nos-actions-programme-encapacite/>
- Accédez au replay du téléstaff consacré à l'Encapacité :



Nous contacter : telestaff.ervma@chu-tours.fr